

## AESH du lycée Jehan de Beauce maltraitées

A partir de la fin de la semaine , nos collègues AESH seront réaffectées dans d'autres établissements de maternelle, primaire ou de collège (parfois même dans deux établissements) sous prétexte que les cours au lycée s'arrêtent le 09 juin. Pour certaines d'entre elles, il semblerait que ces réaffectations puissent être définitives. Il s'agit d'une terrible méconnaissance du fonctionnement de notre établissement puisque certaines classes continuent à travailler jusqu'au 18 juin.

Ce n'est pas parce que les cours s'arrêtent que nos collègues ne continuent pas à accompagner les élèves, notamment pour ceux qui passent des épreuves écrites (Terminales, 3PM, EAF). Cette réaffectation laisse également entendre que nos collègues n'accompagneraient pas nos élèves sur les épreuves finales et que d'autres personnes, que les élèves ne connaissent pas, viendraient se substituer à elles.

Il est important, dans la situation que nous avons vécue depuis deux ans, de réaffirmer le rôle des AESH auprès de nos élèves, à la fois en présentiel mais aussi en distanciel. Il est important d'insister sur leur rôle crucial dans l'accompagnement qu'elles apportent quotidiennement et sur le soutien qu'elles nous amènent dans la prise en charge de nos élèves à besoins particuliers. Il nous faut également réaffirmer leur importance dans la réussite des étudiants. A l'heure où l'on se félicite des résultats de l'école inclusive, comment peut-on nous retirer des personnels à trois semaines des examens ? Le Rectorat a su nous féliciter pour l'implantation de l'UEE dans l'établissement mais il ne serait pas capable d'apprécier l'impact des AESH pour les élèves mais aussi pour les enseignants et le bon déroulement des cours ?

### C'EST INACCEPTABLE !

**Nous réaffirmons l'importance de nos collègues AESH et nous nous opposons à leur réaffectation.**

Les personnels d'éducation du lycée Jehan de Beauce.